

Fédération internationale de travailleuses domestiques (FITD)



Du renforcement syndical à la théorie et à la pratique : une théorie du changement pour parvenir au travail décent pour les travailleuses domestiques à l'ère des soins.

Auteurs :

Katherine Maich, Département de sociologie, Université Texas A&M
Adriana Paz, secrétaire générale de la FITD

** Mis à jour en septembre 2026.*

Résumé exécutif

Le processus à l'origine de la théorie du changement de la FITD

La théorie du changement de la FITD est le fruit d'une **consultation mondiale** menée entre février et mars 2025 auprès de **94 syndicats et organisations de travailleuses domestiques affiliés, présents dans 70 pays** d'Asie, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, des Caraïbes, ainsi que du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Nous avons parcouru ensemble l'histoire de nos luttes et la manière dont **nous avons rendu possible l'impensable** : remporter, en 2011, la Convention n° 189 de l'OIT sur le travail décent pour les travailleuses domestiques et passer de la marge du mouvement syndical organisé à la reconnaissance en tant que fédération syndicale mondiale.

Nous avons réfléchi à notre situation interne afin d'évaluer nos stratégies, nos tactiques et les enseignements tirés. Et nous avons regardé vers l'extérieur pour comprendre **la nouvelle dynamique dans laquelle nous entrons** : une dynamique dans laquelle, même si nos principaux défis persistent et que de nouveaux risques apparaissent, nous pouvons proposer des solutions, intervenir et contribuer à définir comment les travailleuses domestiques peuvent accéder à un travail décent à « l'ère des soins ».

Cette théorie du changement s'appuie sur nos expériences vécues, nos luttes collectives et notre vision d'un monde où les travailleuses domestiques sont reconnues, respectées et protégées.

Ce que nous voulons changer : les problèmes auxquels sont confrontées les travailleuses domestiques

On estime à **75,6 millions le nombre de travailleuses et travailleurs domestiques dans le monde, dont 76 % sont des femmes, et une personne sur cinq est migrante**. Ces personnes jouent un rôle essentiel dans l'économie des soins, assurant au moins **25 % des prestations de soins à l'échelle mondiale**, voire davantage dans certaines régions. Pourtant, elles sont toujours confrontées à **des niveaux élevés d'informalité** — qui touche environ 82 % des travailleuses domestiques dans le monde — ainsi qu'à **de mauvaises conditions de travail**, à la discrimination, à la violence et au harcèlement, au travail forcé et à d'autres formes d'abus commis à l'abri des murs des foyers privés.

Cinq facteurs principaux font obstacle à la mise en place d'un travail décent pour les travailleuses domestiques :



Juridique : exclusion partielle ou totale des lois relatives au travail et à la sécurité sociale ; protection insuffisante ; classification erronée du travail domestique comme activité indépendante ; et exclusion des personnes migrantes – en particulier celles en situation irrégulière – des protections liées au travail.



Institutionnel : lacunes dans la mise en œuvre des lois et des politiques ; application insuffisante de la législation ; et systèmes de sécurité sociale qui ne tiennent pas compte des spécificités du travail domestique.



Individuel/psychologique : conscience limitée de leur statut de travailleuses et de celui des ménages en tant qu'employeurs ; connaissance limitée de leurs droits et des moyens d'y accéder ; manque de confiance en soi et sentiment d'inefficacité résultant de conditions structurelles telles que la vulnérabilité économique et l'accès limité à la justice.



Physique : isolement géographique et accès limité aux outils numériques, aux infrastructures et aux services publics.



Le foyer en tant que sphère privée « non productive » : l'idée selon laquelle les tâches ménagères et les soins constituent un prolongement « naturel » des rôles attribués aux femmes, et le refus de reconnaître le foyer comme un lieu de travail et une unité économique où de la valeur est produite.

Ces obstacles ne sont pas des cas isolés. Ils sont le résultat – et reproduisent – des structures socio-économiques plus larges, des normes sociales et des rapports de pouvoir, notamment :

- la conviction que le travail domestique n'est ni un véritable travail ni un élément d'une relation de travail, et que le caractère informel est inhérent à ce secteur ;
- les systèmes d'oppression interdépendants fondés sur la race, la classe sociale, le genre et le statut migratoire, hérités du colonialisme, du patriarcat et de l'esclavage ;
- les discours discriminatoires et les stéréotypes concernant les travailleuses domestiques ;
- les inégalités structurelles et les déséquilibres de pouvoir entre les travailleuses et les employeurs ; et
- une culture de non-respect des obligations par les employeurs.

Les travailleuses domestiques ont parfaitement compris ces réalités qui s'entrecroisent et ont développé **des stratégies multiples, innovantes et ingénieuses pour faire valoir leurs droits et obtenir une reconnaissance**

– des stratégies qui sont également inclusives et ambitieuses, car les travailleuses domestiques font elles-mêmes partie de mouvements sociaux plus larges qui luttent contre le racisme, la xénophobie, l'homophobie, la misogynie et d'autres formes d'oppression.

Ce que nous avons appris sur le changement : l'histoire de l'organisation des travailleuses domestiques

L'organisation de base des travailleuses domestiques est un combat de longue date. Longtemps considérées comme des non-travailleuses, elles ont été privées d'une grande partie des outils traditionnels dont disposent les autres travailleuses et travailleurs, notamment le droit à la grève et à la négociation collective. Pourtant, malgré ces obstacles, les travailleuses domestiques se sont organisées et ont mené des actions collectives.

L'organisation des travailleuses domestiques repose sur des principes clairs :

- Le travail domestique est un **TRAVAIL** et les travailleuses domestiques sont des **TRAVAILLEUSES**.
- Les travailleuses domestiques doivent bénéficier de droits du travail et d'une protection sociale.
- **Les travailleuses domestiques** constituent une partie **ESSENTIELLE** de la classe ouvrière.
- Les relations de travail doivent être formalisées.

Pendant des décennies, malgré les obstacles structurels et le sous-financement chronique, les travailleuses domestiques ont trouvé **des moyens innovants et variés de renforcer leur pouvoir collectif** et de créer des opportunités de défense de leurs droits dans des contextes politiques variés, y compris dans des conditions extrêmement difficiles. Grâce à ces efforts, elles ont remporté d'importantes victoires :

- **Victoires en matière de représentation** : en 2013, les travailleuses domestiques ont fondé la **Fédération internationale des travailleuses domestiques (FITD)**, la première et unique fédération syndicale mondiale dirigée par les travailleuses domestiques elles-mêmes, qui, en août 2026, compte **96 organisations affiliées** réparties dans **73 pays**, représentant **680 000 travailleuses domestiques**. En 2024, la FITD est devenue **membre du Conseil des syndicats mondiaux**.
- **Victoires législatives** : l'**adoption**, durement négociée, de la **Convention n° 189 de l'OIT** a marqué un tournant majeur en matière de protection juridique, avec **40 ratifications** et un nombre croissant de réformes législatives nationales favorisant l'égalité des droits pour les travailleuses domestiques au cours des 15 dernières années.

- **Victoires en matière de visibilité** : grâce à **des approches anti-oppression** qui remettent en cause la violence de genre et les formes de discrimination croisées, les travailleuses domestiques ont renforcé leur visibilité et leur reconnaissance en tant que travailleuses et intervenantes politiques.

Quatre principes expliquent comment les travailleuses domestiques ont réussi à organiser l'« inorganisable » et à rendre possible l'impensable :



Le pouvoir de l'autoreprésentation politique et de la production narrative : affirmer sa propre voix politique et s'exprimer en son nom propre, plutôt que d'être considéré comme une victime ou un objet de bienveillance.



Modèles d'organisation : développer des modèles articulés autour d'identités définies par la classe sociale, le genre, l'origine ethnique et le statut de migrant, tout en reliant l'organisation des travailleuses domestiques à des mouvements sociaux plus larges.



Alliances stratégiques : créer des alliances fondées sur la classe sociale, le genre, la race et l'origine ethnique à travers les mouvements syndicaux, féministes et sociaux, aux côtés des universitaires, des intellectuels, des mouvements de gauche et des partis ouvriers.



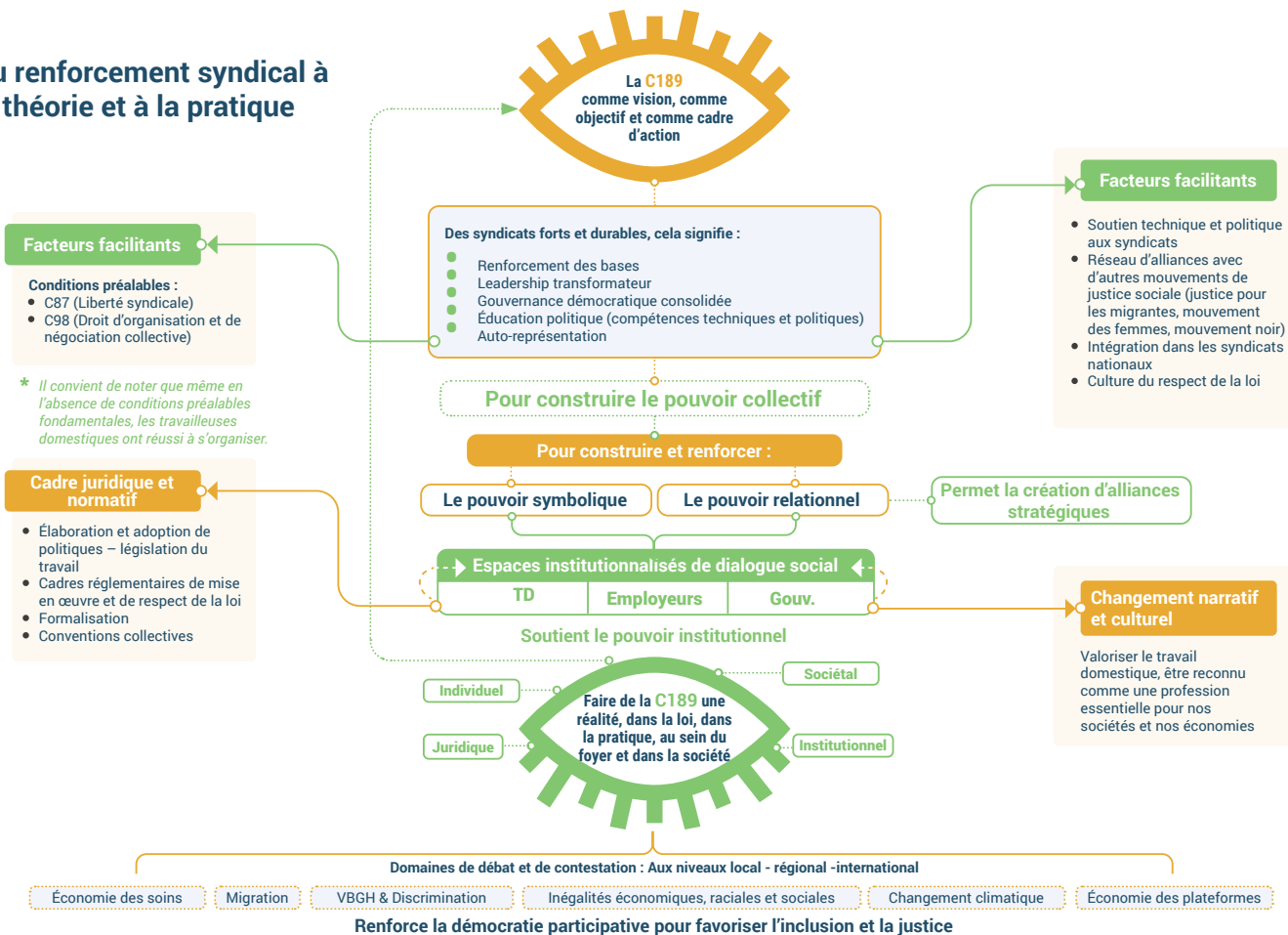
Développement de mouvements transnationaux : renforcer le pouvoir au-delà des frontières à travers des organisations et des réseaux régionaux.

Ensemble, ces démarches ont permis aux travailleuses domestiques de renforcer leur pouvoir collectif et de promouvoir le changement, même dans des contextes où les formes traditionnelles d'organisation syndicale sont limitées, voire inexistantes.

Processus de changement : du renforcement syndical à la théorie et à la pratique

Cette « théorie du changement » nous guide pour renforcer notre mouvement et devenir plus efficaces dans la promotion d'un travail décent pour les travailleuses domestiques, en s'appuyant sur les résultats obtenus par notre mouvement et en tenant compte des défis urgents auxquels ces travailleuses sont confrontées à l'ère des soins. Son élément central est la Convention n° 189 de l'OIT : notre vision, notre objectif et un cadre d'action.

Du renforcement syndical à la théorie et à la pratique



Le processus visant à concrétiser la C189 commence par la mise en place et le renforcement des organisations de travailleuses domestiques. Cela nécessite toute une série de conditions favorables qui soutiennent le renforcement des bases, le développement du leadership, la gouvernance démocratique et l'autoreprésentation des travailleuses. Ces fondements, dans leur ensemble, permettent de créer des **organisations de travailleuses domestiques solides, consolidées et durables**, et de renforcer le pouvoir collectif.

Le pouvoir collectif permet aux travailleuses domestiques d'exercer un **pouvoir symbolique** et de développer un **pouvoir relationnel**, ce qui ouvre et renforce les espaces de dialogue social et contribue à la construction d'un **pouvoir institutionnel**. Grâce à ce pouvoir, les travailleuses domestiques peuvent être les moteurs du changement en suivant deux voies interdépendantes :

- **Changement juridique et institutionnel** : renforcement de la protection des travailleuses, mise en œuvre et application de la législation, négociation collective et formalisation.
- **Changement culturel et narratif** : remettre en cause la dévalorisation du travail domestique et le faire reconnaître en tant que pilier des sociétés et des économies.

Ensemble, ces voies contribuent à concrétiser la C189 — dans la législation, dans la pratique, au sein des foyers et dans la société.

Le changement que nous voulons réaliser : nos objectifs pour l'avenir

Comme indiqué dans la Constitution de la FITD, notre objectif principal est

« d'aider à créer des organisations de travailleuses domestiques fortes, démocratiques et responsables, qui protègent leurs droits partout dans le monde ».

Notre objectif

Protéger, défendre et étendre les droits des travailleuses domestiques dans le monde (Constitution de la FITD)

Niveaux

Niveau social

- Perception sociale et reconnaissance du travail domestique comme un travail
- Reconnaissance que le travail domestique (travail de soins) est essentiel pour nos sociétés et nos économies
- Culture du respect de la loi au niveau des ménages et de la société

Niveau individuel

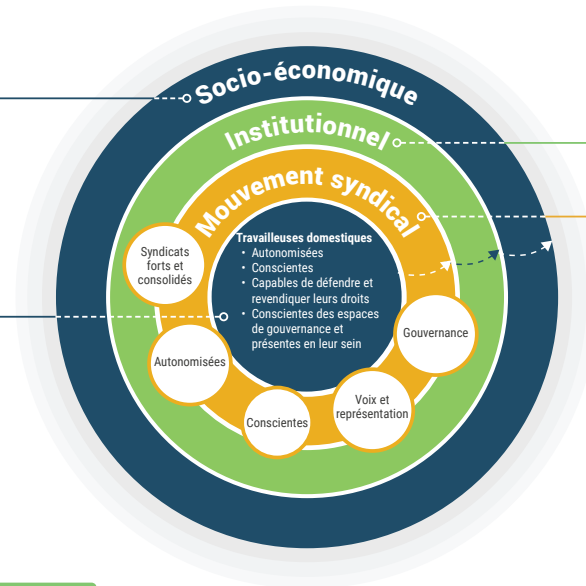
- Digne et autonome
- Connaissance des droits et des mécanismes de respect de la loi
- Capacité à défendre ses droits et à utiliser les mécanismes de respect de la loi
- Capacité à négocier avec les employeurs les conditions de travail
- Estime de soi et confiance en soi - Résilience pour s'orienter et défendre ses droits

Niveau normatif / institutionnel

- Création de lois
- Réformes des lois inadéquates
- Modifications constitutionnelles
- Conception de cadres pour la mise en œuvre
- Mécanismes et réglementations pour la réforme législative et le respect des lois
- Espaces de dialogue social institutionnalisés et renforcés

Organisations fortes et consolidées

- Structures démocratiques de gouvernance dirigées par les TD → **pouvoir symbolique**
- Connectées et intégrées aux syndicats nationaux et autres mouvements luttant pour la justice sociale, migratoire, raciale, économique et l'égalité des sexes → **pouvoir relationnel**
- Organisations résilientes et durables au fil du temps
- Base de membres solide et active
- Dirigeants dotés de compétences techniques et politiques adéquates



 Les encadrés extérieurs présentent des étapes clés et des objectifs intermédiaires.

À partir de cet objectif global, notre théorie du changement définit des **objectifs intermédiaires et des étapes clés** à travers quatre niveaux de changement interdépendants :

- **Niveau individuel** : les travailleuses domestiques sont **autonomisées et reconnues dans leur dignité** ; elles connaissent leurs droits et sont en mesure d'accéder aux mécanismes disponibles pour les faire valoir vis-à-vis de leurs employeurs et des décideurs.
- **Niveau organisationnel** : Les travailleuses domestiques sont regroupées au sein **d'organisations solides, démocratiques, bien structurées et durables**.
- **Niveau normatif/institutionnel** : toutes les travailleuses domestiques, y compris les migrantes, sont couvertes par **une législation du travail et des systèmes de protection sociale adéquats** ; les lois et les politiques sont correctement mises en œuvre et appliquées ; et les espaces de dialogue social sont institutionnalisés et renforcés.
- **Niveau socio-économique** : le travail domestique est socialement **reconnu et valorisé**, et une culture du respect de la loi est renforcée.

Les progrès réalisés à tous ces niveaux interdépendants contribuent à **faire du travail décent une réalité pour les travailleuses domestiques**, en améliorant leurs conditions de travail et de vie tout en renforçant leur dignité et le respect qui leur est dû. Ces changements contribuent à leur tour à l'émergence d'un nouveau contrat social qui place les soins au cœur de nos sociétés et de nos économies.

L'avenir du travail est lié à l'avenir du soin

Les travailleuses domestiques jouent un rôle central dans l'économie des soins et permettent de répondre aux besoins mondiaux croissants en matière de soins. En tant que pilier qui rend possible tout autre travail rémunéré, le travail de soins est fondamental pour l'avenir du travail décent. Pourtant, l'organisation actuelle des soins reste profondément inégale, car elle s'appuie de manière disproportionnée sur le travail des femmes et des filles racialisées, des femmes migrantes et des femmes travaillant dans le secteur informel. Ces inégalités entraînent et reproduisent à la fois la pauvreté et la discrimination structurelle, affectant les droits et le bien-être de celles qui fournissent et de celles et ceux qui reçoivent des soins.

Dans ce contexte difficile, la FITD continuera à s'engager **dans les domaines stratégiques qui façonnent le présent et l'avenir du travail domestique** : l'économie des soins, l'économie informelle, l'économie des plateformes, la migration, la violence et le harcèlement fondés sur le genre (C190) la justice raciale et le travail forcé, ainsi que le changement climatique.

Dans tous ces domaines, la FITD continuera à renforcer les capacités et la force collective du mouvement afin de :

- Construire des organisations de travailleuses domestiques fortes, solidaires,
- démocratiques et durables, et renforcer notre fédération syndicale mondiale.
- Organiser les travailleuses domestiques, quelles que soient leurs formes et
- modalités de travail.
- Plaider en faveur de réformes juridiques, ainsi que de leur mise en œuvre et de leur application effectives, afin de faire progresser les droits des travailleuses domestiques, des migrants et des femmes.
- Renforcer le soutien du public et favoriser un changement culturel et narratif autour du travail domestique.
- Garantir la représentation politique des travailleuses domestiques partout où des décisions sont prises concernant leur travail, leur protection et leur vie.
- Renforcer les alliances avec les syndicats et d'autres mouvements et organisations.

Ancrée dans notre histoire et dans des décennies d'organisation à l'échelle mondiale, **cette « théorie du changement » à plusieurs niveaux trace la voie non seulement vers un travail décent, des droits et la dignité** pour les travailleuses domestiques, mais aussi vers une démocratie participative plus profonde et la promotion de la justice sociale, économique, migratoire et raciale.

« Lorsque les femmes qui se trouvent au bas de la pyramide socio-économique se mobilisent pour faire valoir leurs droits, toutes les autres femmes situées plus haut dans la pyramide en sortent gagnantes ; c'est pourquoi il faut soutenir et encourager la mobilisation des travailleuses domestiques. »



Adriana Paz Ramírez,
secrétaire générale de la FITD

Lire la théorie du changement complète

➤ Scannez le code QR



@IDWFED



IDWFED.ORG



Fédération internationale des travailleuses domestiques (FITD)

La FITD est une fédération mondiale regroupant les travailleuses domestiques et leurs organisations représentatives. En juillet 2026, la FITD rassemble 96 organisations affiliées représentant 680 000 travailleuses domestiques dans 73 pays.

Dirigée par les travailleuses domestiques elles-mêmes, la FITD renforce leur pouvoir collectif afin de faire progresser les droits du travail, la justice sociale et l'égalité des genres, par l'organisation, le développement du leadership, la négociation collective, le plaidoyer et la solidarité internationale.